

LE FABIENNOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN



Loisirs St-Fabien : activités de l'été 2019

Le camp de jour

Le camp sera en fonction du **25 juin au 9 août**. (1 enfant : 160\$ / 2 enfants : 130\$ par enfant / 3 enfants : 110\$ par enfant). Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire réservé à cette fin en visitant la section «Enfance et aînés» du site web municipal (www.saintfabien.net) ou tout simplement en passant au Pavillon des loisirs. Un service de garde est également offert (210\$ par enfant).

Fête de la Saint-Jean

Le dimanche **23 juin**, plusieurs activités seront planifiées pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste! Au menu, après-midi familial avec jeux gonflables et programme de la ligue de balle. En soirée, le chansonnier Tom Gagnon animera la fête avant les feux d'artifice et l'embrasement du feu de joie! Restez aux aguets pour obtenir la programmation complète : elle sera bientôt dévoilée.

Initiation au soccer

Les jeunes et les adultes pourront être initiés au soccer du **2 juillet au 6 août 2019**. Tous les lundis de **18h à 19h**, sur le terrain de soccer attenant au Pavillon des loisirs, jeunes et moins jeunes auront ainsi l'occasion de se familiariser avec ce très beau sport qui ne nécessite qu'un minimum d'équipement. Il n'en coûte que **50\$** pour tout l'été.

Initiation au baseball

Il sera aussi possible pour les jeunes de s'initier au baseball du **4 juillet au 8 août 2019**. Tous les jeudis de **18h à 19h**, sur le terrain de baseball attenant au Pavillon des loisirs, ils auront ainsi l'occasion de se familiariser avec ce populaire sport d'équipe. Là encore, il n'en coûte que **50\$** pour tout l'été.

Un dernier effort pour notre cour d'école !

La toute dernière activité de financement pour la revitalisation de la cour d'école se déroulera le **samedi 8 juin entre 11h et 14h** (remis au lendemain en cas de pluie). Amenez bouteilles et cannettes du côté est de la cour d'école et profitez-en pour manger un **hot-dog cuit sur le BBQ** ! Tous les profits seront réinvestis dans le projet de revitalisation de la cour d'école : les travaux devraient d'ailleurs débuter dès cet été, puisque la majeure partie du budget est attachée. Participez en grand nombre : il s'agit du tout dernier effort à fournir avant de voir nos enfants s'épivarder dans leurs modules de jeux tout neufs !

À titre informatif, voici les sommes qui ont été amassées jusqu'à maintenant par notre valeureux comité pour ce projet frisant les **100 000\$**:

Comité Cour d'école (collecte de fonds et dons des entreprises locales) : 27 000\$
Ministère de l'Éducation : 25 000\$
Fonds de développement rural : 15 000\$
Municipalité de Saint-Fabien : 15 000\$
Commission scolaire des Phares : 5 000\$

Il est d'ailleurs encore possible de faire des dons auprès de Maude Gagnon, membre du comité, en la contactant via cette adresse courriel :

maude.gagnon@cspahares.qc.ca

Des nouvelles du Cercle de Fermières

Les Fermières vous invitent à passer faire un tour à la **P'tite Boutique**, au sous-sol de la Biblio (entrée arrière) pour des idées-cadeaux originales. Il est aussi possible d'admirer une mini-exposition à la Biblio durant les heures d'ouverture régulières de celle-ci.

Pour informations :

Isabelle Gagnon, 418 869-2914

Hélène Côté , 418 869-2757

Heures d'ouverture :

Les lundis de 13h à 16h

Les jeudis de 19h à 20h30



Le BAT prêt à accueillir la visite !

Le bureau d'accueil touristique de Saint-Fabien ouvre ses portes dès le **21 juin** et offre des services non seulement aux visiteurs, mais aussi aux résidents de la région!

– Vous préparez un petit séjour dans une autre région du Québec ? Passez faire un tour au bureau d'accueil touristique : les guides touristiques de toutes les régions du Québec sont disponibles sur place.

– Votre soeur et sa famille vous rendent visite et vous ne savez pas quelle activité vous pourriez bien faire pour divertir tout ce beau monde ? Passez au Bureau : vous y trouverez sur les présentoirs les dépliants promotionnels de la plupart des entreprises touristiques de la MRC Rimouski-Neigette.

– Vous ne savez pas où faire dormir votre visite ? Deux campings, un pour tous les types d'équipement et un camping rustique (avec plates-formes de 12 x 12 pieds et aires de feu) ont plusieurs emplacements disponibles à la location. Le cam-



Destination Bic/St-Fabien

ping rustique, très peu connu, est pourtant magnifique. Pour ceux qui préfèrent un plus grand confort, il est même possible de contacter le Bureau pour louer un chalet à la semaine !

Pour davantage d'infos, visitez :

www.parcdubic.com

Deux pages Facebook sont aussi actives :

Destination Bic/Saint-Fabien MRC Rimouski-Neigette

Camping municipal de St-Fabien

Le bureau est ouvert du 21 juin au 13 octobre de 8h30 à 20h30.

Bon été !



Rappel : règlementation municipale

Si vous louez votre chalet durant la période estivale, nous vous invitons à découper cet article et à l'y afficher afin que vos locataires connaissent notre règlementation municipale par rapport aux chiens et aux feux. Merci !

Règlement concernant les animaux

Il est interdit de laisser un animal errer dans les espaces publics (rue, ruelle, place publique) ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Il est aussi obligatoire de tenir les chiens en laisse dans les espaces publics. La laisse ne doit pas faire plus de 1,80 mètre et son propriétaire doit être apte à le contrôler.

1^{re} infraction : 50 à 100\$ Récidive : 100 à 300\$
Page 2

Règlement encadrant les brûlages

Il est interdit d'allumer des feux sur la grève. Les brûlages domestiques (feu de camp, de cuisson, de joie) sont permis à condition d'utiliser une **grille pare-étincelles**. Les feux d'abattis doivent faire l'objet d'un permis auprès de la Municipalité. Il est enfin recommandé d'éloigner le foyer de tout élément combustible (calculer une distance au moins 5 fois plus grande que la taille du feu).

1^{re} infraction : 100\$ Récidive : 200\$

Une nouvelle saison pour « changer d'airs » !

C'est sous le thème «Changez d'airs» que le Vieux Théâtre amorce cette année sa 24^e saison. Forte d'une identité visuelle rajeunie, notre salle de spectacles continue de nous étonner avec une programmation toujours aussi audacieuse. Bernard Adamus, Tire le Coyote, Karen Young, Florent Vollant, ne sont que quelques exemples des artistes qui foulent les planches du Vieux Théâtre cet été. Sans compter de beaux partenariats, avec la Coop Paradis par exemple, qui permettront de voir Dumas à Rimouski. Un nouveau forfait, «Camper au SHOW», permet aussi d'obtenir un tarif camping-spectacle super intéressant. Vous voulez en savoir plus ou réserver vos billets ? Visitez le site web (www.vieuxtheatre.org) ou la page Facebook (Vieux-Théâtre de Saint-Fabien). **Bons spectacles !**

vieux théâtre saint-fabien

La Troupe du Roy Berthe

La Troupe du Roy Berthe propose cet été une autre pièce de Simon Côté : *Les soucis de madame Sans-Souci*. Rappelons qu'il s'agit de l'auteur des *Veuves de chasse*, pièce qui avait rencontré un vif succès l'été dernier. La distribution se compose de Carmelle Jean, Noëlline Therriault (mise en scène), Mario Coulombe et Caroline Gagnon. Les représentations se tiennent comme toujours au Vieux Théâtre, **les 25, 26, 27 et 28 juillet ainsi que les 10, 11, 17 et 18 août à 20h**. Les billets sont en **prévente** au coût de **18\$** à la billetterie du Vieux Théâtre ou encore sur réservation téléphonique au 418 740-3599. Deux prix de 50\$ seront d'ailleurs tirés au hasard parmi les personnes qui auront acheté leurs billets en prévente. Il sera toujours possible d'acheter vos billets le soir même au coût de **23\$**.



Ramonage de Votre cheminée

Pour le ramonage de votre cheminée, nous vous proposons de contacter **Frédéric Pilote** au **418 860-2100**.

Pompiers recherchés

Vous avez toujours voulu être pompier ? C'est le moment ou jamais de réaliser votre rêve, puisque le Service incendie de la MRC Rimouski-Neigette est actuellement à la recherche de pompiers volontaires. La formation, offerte dans notre secteur, est de plus rémunérée. En tant que pompier volontaire, vous serez bien sûr amenés à lutter contre les incendies, mais aussi à intervenir lors de sinistres ou à répondre aux appels d'urgence. Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le Service incendie de la MRC au 418 724-5154. Il est également possible de demander des informations ou de transmettre votre curriculum vitae via l'adresse courriel suivante : incendie@mrc-rn.ca



Des nouvelles du Parc national du Bic

Guide de découverte

Chers voisins, il nous fait plaisir de vous faire parvenir à bord de cette édition du *Fabiennois* une copie de notre tout nouveau guide de découverte. Vous y trouverez une foule d'informations utiles pour planifier votre prochaine visite. Pour rester à l'affût de notre programmation d'activités et évènements, nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook : [parcnationaldubic](#).

Myriam Lavallée, directrice du Parc

Corvée de nettoyage

Dans le cadre de la Journée mondiale des océans, le Parc national du Bic organise une corvée de nettoyage de plage en collaboration avec Québec Océans. Il nous fera plaisir de vous accueillir et de vous fournir le nécessaire pour le nettoyage des plages.

8 juin, 13h

Rendez-vous :

Baie du Ha! Ha!



Un accès encadré pour les chiens

À la lumière du projet pilote mené depuis 2016, la Sépaq autorise maintenant l'accès des visiteurs accompagnés d'un chien dans certains secteurs du Parc et à certaines conditions. « Nous avons effectué un travail rigoureux d'analyse des données récoltées dans cinq parcs nationaux. Nous constatons que les règles établies pour préserver les milieux naturels et favoriser une cohabitation harmonieuse sont respectées et que l'expérience client n'est pas affectée négativement par la présence des chiens », note la directrice Mme Myriam Lavallée. Les secteurs autorisés ont été regroupés dans des zones bien délimitées pour favoriser la bonne compréhension des visiteurs et faciliter l'application des règles. Ces endroits ont été sélectionnés en fonction des impacts potentiels limités sur le milieu naturel, la capacité à y faire respecter les règles et la possibilité d'y faire cohabiter les différents usages.

Parc national du Bic

Principales règles d'encadrement :

- En tout temps, le chien doit rester dans les endroits autorisés.
- Le chien doit être tenu en laisse (d'une longueur maximum de 3 mètres) et sous surveillance en tout temps.
- La personne responsable d'un chien présentant un comportement agressif devra quitter l'établissement avec le chien concerné.
- La personne responsable doit immédiatement ramasser les excréments de son animal.
- Le chien qui aboie, qui hurle ou qui nuit au bien-être, à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs n'est pas toléré.

Pour plus d'information et pour planifier votre visite, veuillez consulter la carte des endroits autorisés au www.sepaq.com/animaux.

Bonne visite !

Secteurs ouverts aux chiens

Sentier d'été	Le Pic-Champlain (Les chiens ne sont pas admis dans la navette qui se rend au belvédère de ce sentier.)
Camping	Camping Rivière-du-Sud-Ouest : emplacements 1 à 41 et 59 à 66
Aire de pique-nique	Aire de pique-nique de l'Îlet-au-Flacon
Accès nautique	Mises à l'eau Îlet-au-Flacon et Havre-du-Bic
Aire de marche	Île du Massacre à la Pointe-aux-Anglais
Sentier hiver	Aucun accès autorisé

Projet 13-30 : bilan préliminaire

Voici le bilan préliminaire du Projet 13-30 de la municipalité de Saint-Fabien. Les résultats détaillés seront présentés cet automne en même temps que la suite du projet.

À noter qu'une proportion de 40% des répondants est née à Saint-Fabien, alors que 60% sont nés à l'extérieur.

60% des jeunes ne désirent pas changer de municipalité. Seulement 24% d'entre eux prévoient quitter définitivement la région.

Les principales raisons évoquées par ceux qui croient quitter la région sont « pour les études » et « pour un emploi ». Ceux qui désirent partir « pour un emploi » ont toutefois mentionné l'intention de revenir habiter dans la municipalité.

Faits saillants :

- 84 % des répondants font déjà des déplacements actifs (marche, vélo, course) : ce qui les motiverait à faire plus de déplacements actifs serait d'ajouter plus de pistes cyclables ou de circuits alternatifs hors route pour raccourcir les trajets (24 %).

- 64 % des répondants désirent que la municipalité plante plus d'arbres sur son territoire.

- 52 % des répondants trouvent très important d'avoir plus de projets d'agriculture urbaine dans la municipalité (par exemple, d'avoir un jardin communautaire).

- 54 % des jeunes ont répondu que la stabilité d'un emploi régulier ainsi que le bon climat de travail en équipe sont des éléments qu'ils recherchent dans un emploi.

- 36 % des répondants ont comme principale raison de sortir de chez eux, « le temps avec des ami(e)s »

Quelques idées provenant des jeunes répondants :

- Établir un partenariat avec St-Valérien et le Bic pour créer un centre d'observation de la faune ;

- Ouvrir une salle d'entraînement à Saint-Fabien ;

- Valoriser la culture et la réussite scolaire ;

- Avoir des espaces verts pour se détendre.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé !

Les Concerts aux Îles du Bic

Les concerts aux îles du Bic reviennent cette année du **3 au 11 août** pour leur dix-huitième édition. Une autre belle occasion pour les Fabiennois de gâter leurs oreilles à deux pas de chez eux ! L'église de Saint-Fabien, la chapelle Notre-Dame-des-Murailles ou encore le Vieux Théâtre, dont les murs vibreront au son de la musique classique à cette occasion, ne sont que quelques-uns des lieux qui serviront de magnifiques décors aux musiciens et à leur public. Sans oublier le très couru pique-nique musical de la Ferme Rioux au Parc national du Bic. Consultez la programmation complète des concerts en visitant le site web de l'organisation à www.bicmusique.com.

Le Parc des P'tits mousses est ouvert

Le Parc des P'tits mousses, situé à Saint-Fabien-sur-Mer, est maintenant ouvert ! Nous en profitons d'ailleurs pour vous rappeler que ce parc est

RIMOUSKI-NEIGETTE

PROJET
13 - 30

FAIS PARTIE DE LA STRATÉGIE



ouvert à tous : profitez-en pour jouer avec vos enfants dans un décor dont la publicité n'est plus à faire.



Caroline Jacques remporte le prix Bateman



Félicitations à Caroline Jacques, artiste fabiennoise bien connue maintenant dans la région, qui vient tout juste de remporter le prestigieux prix Robert Bateman de la Fédération canadienne de la Faune. Ce prix d'envergure nationale récompense la contribution exceptionnelle d'une organisation ou d'une personne dans le domaine de la conservation des ressources naturelles. Rappelons que Caroline oeuvre depuis plusieurs années, particulièrement auprès des écoliers, à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Elle recevra son prix le 15 juin à Halifax. Bravo Caroline et continue cet excellent travail !

Paiement des taxes en ligne et permis

Lorsque vous effectuez le paiement de vos **taxes municipales en ligne**, saisissez le matricole de chaque propriété avec soin. En effet, les erreurs de saisie retarderont la prise en compte de votre paiement, ce qui pourrait occasionner des intérêts. Prenez soin aussi de bien choisir votre fournisseur et de ne pas envoyer votre paiement à la Commission scolaire des Phares ou à Saint-Fabien-de-Panet, mais bien à **«Municipalité de la Paroisse de Saint-Fabien»**. De plus, dès que votre **permis de construction** est prêt, il est de votre responsabilité de passer le prendre au bureau municipal, d'acquitter les frais d'émission et de l'afficher sur les lieux des travaux. Autrement, des frais pourraient être ajoutés au prix du permis.

Congrès des Alcooliques anonymes

Le 40^e Congrès des Alcooliques Anonymes du Bas-St-Laurent se tiendra au CÉGEP de Rimouski les **19, 20 et 21 juillet**. Ce congrès de trois jours réunit plusieurs centaines de personnes provenant de toutes les régions du Québec et de tous les milieux. Ces personnes expliqueront comment elles ont surmonté leur dépendance.

Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir. Pour contacter les Alcooliques anonymes, faites le 418 723-6224.

Activités régulières du Club des 50 ans et +

Soirées dansantes
Quand : 2^e samedi du mois
Où : Pavillon des Loisirs
Heure : 19h à 22h
Coût : 4\$/membre
5\$/non-membre

Informations :
Monique Brillant
418 869-2546

Pétanque extérieure
Quand : les mardis
Où : Terrain derrière le HLM
Heure : 13h à 15h
Coût : Gratuit !!

Les ateliers de cuisine

Voici les dates ainsi que les thèmes des prochains ateliers de cuisine pilotés par **Marie-France Rioux, Brigitte Fortin et Nicole Côté** :

8 juin : Cuisiner selon les spéciaux de la semaine

14 septembre : Cuisiner selon le nouveau Guide alimentaire canadien

19 octobre (cette date reste à confirmer) : Les recettes d'antan

Ces beaux ateliers se tiennent pour une 6^e année consécutive et sont rendus possibles grâce au travail des bénévoles et au soutien de la Municipalité

et des Loisirs St-Fabien.

Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de l'une des trois organisatrices, **au moins une semaine à l'avance**.

Les ateliers se déroulent toujours au **Pavillon des loisirs, entre 9h et 11h30**.

Profitez-en, c'est gratuit !!

Infos et inscriptions :

Marie-France Rioux - 418 869-2484

Brigitte Fortin - 418 318-1483

Nicole Côté - 418 869-2020



Testez l'eau de votre puits à moindre coût

Il reste quelques boîtes de tests d'eau au bureau municipal. Grâce à un achat groupé de la MRC, il en coûte 45\$ + tx au lieu de 60\$ + tx pour tes-

ter l'eau de votre puits. Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous en procurer un et ainsi vous assurer de la qualité de votre eau potable.

Écoconseils de la MRC

L'écopatrouille de la MRC : votre alliée pour vous démêler !

Cet été, l'écopatrouilleuse sera là pour vous aider à mieux recycler et composter. Avec elle, vous améliorerez encore plus vos bonnes pratiques environnementales.

placés au bord du chemin. Mais ne vous inquiétez pas: les observations se feront uniquement en surface, dans le plus grand des respects.

Vous aurez peut-être l'occasion de la rencontrer...

Merci de lui réserver un accueil chaleureux. Elle saura répondre à vos mille et une questions!

L'écopatrouilleuse sera présente dans les festivités pour animer des activités de sensibilisation.

Ensemble, contribuons à réduire la quantité de déchets enfouis, leurs impacts environnementaux et leur coût de gestion.

Elle visitera plusieurs commerces et institutions pour favoriser l'intégration du recyclage et du compostage dans votre milieu de travail.

Rachel Dubé

Elle fera une tournée pour donner trucs et astuces liés au tri des matières à la maison. À cette occasion, elle fera un sondage superficiel des bacs

Coordonnatrice en environnement

MRC de Rimouski-Neigette

environnement@mrc-m.ca

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Bilan de l'activité de soutien à la motivation

Le 15 mai dernier se tenait la toute dernière rencontre d'aide aux devoirs/soutien à la motivation à la bibliothèque Jovette-Bernier.

Rappelons que durant toute l'année scolaire, pas loin d'une vingtaine de jeunes du primaire ont été soutenus dans leurs apprentissages par un tuteur d'espoir, formé par l'organisme Pro-Jeune-Est.

Une collation, gracieuseté des Producteurs de lait du Québec et de l'épicerie Coop St-Fabien, était servie aux enfants dès leur arrivée.

Une activité sous le thème du livre et de la lecture était aussi réalisée chaque semaine, après la séance de devoirs.

Un gros merci aux tuteurs d'espoir (majoritairement des jeunes du secondaire : **Shawn-Jérémie Dumont, Audrey Michaud, Sarah-Ève Cloutier, Léa Caissy, Delphine Rousseau, Audrey Albert, Myriam Therriault, Maryanne Tardif, Bryan Fournier, Tristan Gagnon et Joey Bélanger**) qui ont participé avec assiduité à ces rencontres et merci à **Nicole Lévesque**, responsable de la Biblio, qui a accepté de relever ce beau défi avec la fermeur qu'on lui connaît !

Merci à **Claire Bélanger** ainsi qu'à **Marcelle Bellavance**, qui se sont investies avec beaucoup d'enthousiasme en tant que tutrices adultes; un merci particulier à **Claudette Plourde**, qui a offert un soutien indé-



En photo : Myriam Therriault, tutrice dans le cadre des ateliers d'aide aux devoirs/soutien à la motivation et Anthony Fournier.

fectible dans la préparation des collations et des bricolages, en plus d'assurer le rôle de tutrice.

Un merci spécial à la **Boutique du Cuir**, à **Madeleine Hammond** et à **Pauline Bérubé**, qui ont fait don de matériel de bricolage et ont ainsi permis aux jeunes d'exprimer leur créativité.

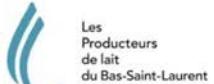
Merci à la direction de l'école **l'Écho-des-Montagnes**, aux éducatrices du service de garde ainsi qu'à **Marie-Ève D'Astous**, secrétaire, pour leur précieuse collaboration durant les nombreuses semaines d'activités.

Un gros, gros merci à l'ensemble des partenaires : le **ministère de l'Éducation**, la **MRC de Rimouski-Neigette** via l'entente de développement culturel, **COSMOSS Rimouski-Neigette**, **Pro-Jeune-Est**, **CLEF Mitis-Neigette**, le Réseau Biblio du BSL, la **Municipalité de Saint-Fabien**, les **Producteurs de lait du Québec** et l'épicerie **Coop de Saint-Fabien**.

Enfin, **merci aux parents** de nous avoir accordé leur confiance dans cette belle aventure ! Ça a été un réel plaisir de partager ces moments avec vos enfants !



Entente de développement culturel



Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Les Samedis conte et brico estivaux

Un samedi par mois, les enfants et leurs parents pourront vivre une belle activité créative autour d'un livre. Il s'agit là d'une occasion en or de découvrir de nouvelles histoires, tout en s'amusant! Un gros merci à la **Pharmacie Benoît St-Amand et Sophie Laplante Inc.** de fournir gratuitement des lingettes nettoyantes pour débarbouiller nos jeunes artistes !

Prochaines dates des *Samedis conte et brico* :

22 juin, 27 juillet, 24 août

Les Vendredis-causeries estivaux

Dès le mois de juin, les vendredis-causeries reviendront, mais en format allégé : ils ne se tiendront en effet que lorsqu'il pleut, afin de laisser chacun profiter des beaux jours. C'est donc un rendez-vous, **lors des vendredis pluvieux, entre 13h15 et 15h**.

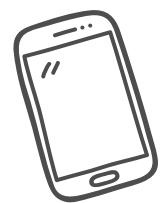
L'Heure du conte

Un beau petit groupe d'enfants et leurs parents se sont déplacés début mai pour participer à la dernière Heure du conte de l'année. Plein de surprises estivales et de livres ont été distribués aux enfants présents !

Un gros, gros **merci** aux bénévoles de l'Heure du conte, qui maintiennent cette belle activité en vie et merci aux parents et aux enfants pour leur participation assidue ! Rendez-vous l'automne prochain !

Le prêt entre bibliothèques : c'est quoi ?

Le saviez-vous ? Même si le livre que vous avez envie de lire ne figure pas au catalogue de la bibliothèque municipale Jovette-Bernier, il est possible de le commander dans une autre bibliothèque du Réseau Biblio ! Pour savoir si votre livre figure au catalogue de l'une ou l'autre des bibliothèques du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, faites un tour sur leur site web à www.reseaubibliobsl.qc.ca. Il vous suffit ensuite de passer à la bibliothèque Jovette-Bernier pour le commander ou d'envoyer votre demande par courriel à biblio.fabien@crsbp.net ! Bonne lecture !



Des magazines disponibles à la Biblio

Grâce à la **Caisse Desjardins Bic-Saint-Fabien**, votre bibliothèque municipale est abonnée à plusieurs magazines fort intéressants, destinés autant aux enfants, qu'aux adolescents ou aux adultes. Des magazines comme **Popi, Les belles histoires, Les Explorateurs, Science et Vie Junior ou Curium**, permettront par exemple aux jeunes de découvrir une foule d'informations intéressantes chaque mois ou

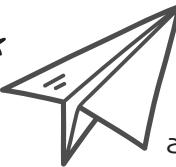
de simplement s'amuser autour de la lecture. Pour les plus grands, **Québec Science, L'Actualité, Protégez-vous**, sont parmi les magazines les plus appréciés des usagers. Nous avons même maintenant en rayon **Courrier international**, un magazine hebdomadaire très intéressant faisant la synthèse de l'actualité internationale. À découvrir absolument !

Horaire de la Biblio :
Mercredi : de 13h30 à 16h
Jeudi : de 19h à 20h30
Samedi : de 9h30 à 11h30

Club de bridge

Puisque les deux séances d'initiation au bridge ont été un succès et qu'un nombre suffisant de personnes se sont inscrites, un cours de base pourra être dispensé dès l'automne à la Bibliothèque. Il reste même quelques places pour ceux qui aimeraient se joindre au groupe, mais qui n'ont pu se présenter à l'une des deux séances. Les cours commenceront le **17 septembre** et se tiendront tous **les mardis, entre 19h et 21h**. Les cours seront dispensés par Christian Murie, avec la collaboration de Céline Rousseau. Pour infos ou inscriptions, contactez Christian Murie au **418 869-2175** ou par courriel à cmurie2004@yahoo.com

Échos du Conseil*



Avril

Il est résolu :

- D'autoriser le directeur général à participer à la conférence-lunch de l'Association des directeurs municipaux à St-Donat le 24 avril 2019 et de rembourser les dépenses selon la politique en vigueur.
- D'autoriser le directeur général et le maire à participer à la rencontre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à Rimouski le 8 avril 2019 et de rembourser les dépenses selon la Politique en vigueur.
- D'autoriser le directeur général à participer à la rencontre du MAMH à Rivière-du-Loup le 30 avril 2019 et de rembourser les dépenses selon la politique en vigueur.
- De limiter à 5 ans le terme du règlement d'emprunt no 425 au montant de 179 700\$. Dans cette optique, l'emprunt a fait l'objet d'un appel d'offres auprès des institutions bancaires. Deux institutions ont soumis : Desjardins et Banque Nationale. Les conditions présentées par Desjardins étant plus avantageuses, c'est cette institution qui a été retenue.
- D'accorder 500\$ au Cercle de Fermières pour son 85e anniversaire de fondation le 2 juin.
- De nommer Marie-Ève Jean représentante de la Municipalité sur le comité climat de la MRC.
- De confirmer la résolution prise à la séance du 18 novembre 2016 et de faire don de 300\$ à l'ACEQ pour l'année 2018.
- De renouveler l'adhésion à l'URLS pour 2019-2020 au montant de 150\$.
- D'adhérer au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs de l'Unité régionale de loisir et de sport et de nommer le directeur général responsable de l'application du programme pour Saint-Fabien.
- D'adopter les termes de l'entente présentée par la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation par la municipalité de Saint-Fabien des aménagements et des structures de jeux de l'école l'Écho-des-Montagnes et d'autoriser monsieur Jacques Carrier, Maire, à signer l'entente.
- De faire parvenir une demande de suivi au ministère de la Sécurité publique afin d'obtenir les résultats de l'analyse du risque associé aux chutes de blocs et aux glissements de roc à Saint-Fabien-sur-Mer.
- De déposer un projet de règlement et de donner un

avis de motion concernant la délimitation de la zone scolaire ainsi que la limite de vitesse autorisée dans cette zone. La zone sera délimitée ainsi : 8^e avenue Lefrançois entre la 1^{re} et la 3^e Rue ; 3^e Rue entre la 8^e avenue Lefrançois et la 9^e Avenue Nord ; 9^e Avenue Nord entre la 1^{re} et la 3^e Rue. La vitesse sera de plus limitée à 30km/h.

- De signer le contrat de travail de Nelson Jean, qui confirme son poste de cadre (contremaître) aux travaux publics.
- De louer une rétrocaveuse John Deere chez Nortrax au montant de 4 650\$ par mois pour 3 mois dans l'attente de l'appel d'offres pour l'achat d'une rétrocaveuse neuve.
- D'accepter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées préparé par Tetra Tech en mars dernier et de le transmettre au ministère des Affaires municipales.
- De faire le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la 12^e Avenue pour permettre au propriétaire de brancher une résidence sur le lot 6 268 860.
- D'accepter, suite à la recommandation du CCU, la dérogation mineure 2019-002, concernant le lot no 3 869 703 du cadastre du Qc (15, 6^e Rue), tout en spécifiant que le demandeur accepte la responsabilité des dommages à sa propriété qui pourraient en découler.
- D'adopter le règlement no 510-R modifiant certaines dispositions du règlement de construction no 470. Ce règlement encadre les types de fondations permises pour les bâtiments principaux et spécifie que les pieux vissés et les pilotis ne sont permis que pour un agrandissement.
- De déposer le 1^{er} projet de règlement et un avis de motion du règlement no 515-R modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no 476 afin de modifier la grille de spécifications et permettre certains usages.
- De déposer le 1^{er} projet de règlement et un avis de motion du règlement 516-R modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no 476 afin d'améliorer l'attractivité du Parc industriel.

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

Mai

Il est résolu :

- De nommer monsieur Gaétan Dubé comme représentant de la Municipalité à l'AGA de la SADC.
- De ne pas faire de don pour le souper-bénéfice Patrick Coulombe, puisqu'un montant a déjà été donné au Club optimiste par la Municipalité et que plusieurs conseillers municipaux participent à l'évènement.
- D'accorder un soutien financier de 1500\$ aux Concerts aux îles du Bic et d'autoriser l'installation d'une bannière près de la route 132.
- De suivre les recommandations de l'étude de faisabilité de Systèmes Énergie TST Inc. soumise au MELS préconisant le système à l'Ammoniac (R-717) lors de la préparation du devis de performance.
- D'approuver le dépôt de la demande d'aide financière au PRIMADA pour la réfection de l'aréna, de la bibliothèque et du parc de Saint-Fabien-sur-Mer.
- De préparer une nouvelle affiche pour la campagne d'affichage 2019-2021 de l'Expo agricole de Rimouski au coût de 293,19\$ taxes incluses.
- D'appuyer la demande de Mobilis@ction pour la réfection du terrain de soccer par une contribution de 3500\$ en argent et 500\$ en nature.
- De féliciter Louise Schmidt, responsable, ainsi que Brigitte Pigeon et Danielle Boucher, assistantes, pour les séances de mise en forme adaptée aux cinquantenaires et plus.
- De donner 50% du prix d'achat (125\$) aux Loisirs St-Fabien Inc. de 60 entrées à l'évènement du samedi 6 juillet 2019 au profit du centre de prévention du suicide pour permettre aux jeunes du camp de jour d'y participer gratuitement.
- D'adopter le Règlement no 514-R délimitant la zone scolaire et déterminant la limite de vitesse dans cette zone.
- De faire une demande de moratoire au gouvernement du Québec concernant le registre des armes à feu afin que des consultations publiques soient menées.
- D'accepter la proposition D'Akifer quant à l'analyse de la vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable pour un montant de 8960\$.
- D'approuver le rapport annuel 2018 du service régional des incendies.
- De confirmer que tout sera mis en œuvre dans les limites des capacités financières et matérielles de la Municipalité pour conserver la fiabilité du réseau d'aqueduc dans le secteur du Domaine des Érables

afin que les résidents ne soient pas touchés par des coupures d'eau.

- D'accepter l'offre des aménagements Lamontagne pour le balayage des rues au coût de 115\$ de l'heure.
- D'accepter l'offre d'Ecol'eau au montant de 1525\$ concernant la mesure de l'accumulation de boues dans les étangs aérés.
- De confirmer au ministère de l'Environnement que des enregistreurs aux sites de déversement du réseau d'égouts seront installés d'ici le 31 août 2019.
- De rembourser les dommages causés par le soufflage de la neige sur la clôture du 14 chemin de la Mer Est.
- De rembourser les dommages causés par le déneigement sur la clôture du 201 chemin de la mer Ouest bien que celle-ci soit à l'intérieur de la distance de 1 mètre de la ligne d'emprise avant de la propriété. Par contre, ce remboursement sera le dernier à moins que la clôture ne soit déplacée à la distance prescrite par l'article 10.8 du règlement 468.
- De demander une soumission à Mario Beauchesne pour la réparation du mur de soutènement de la chapelle et de demander un permis pour faire l'enrochement du mur.
- D'accepter l'offre de Multi-Lignes de l'Est pour repeindre 20 km de ligne de rue au coût de 182\$ du kilomètre.
- D'accepter l'offre de Tetrach pour la conception des plans et devis pour la réfection des conduites de la 9e Avenue Nord au coût de 21 590\$ + tx.
- D'accepter, suite à la recommandation du CCU, la demande de dérogation mineure 2019-003, concernant le lot 3 868 668 du cadastre du Qc (10 Industrielle Ouest). Toutefois, étant donné l'empietement dans la marge avant, la Municipalité spécifie que le demandeur accepte la responsabilité des dommages à sa propriété qui pourraient en découler.
- De déposer le 2^e projet de règlement no 515-P1 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no 476.
- De déposer le 2^e projet de règlement no 516-P2 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no 476.

Prochaines séances du Conseil :

2 juillet, 19h30

12 août, 19h30

3 septembre, 19h30



VOTRE LIEN RURAL URBAIN

	Départ	Arrivée
Saint-Fabien • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière • Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45



Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

**INSCRIPTION
GRATUITE**

À partir de
2^{37\$} / déplacement
1^{63\$} pour étudiant

RÉSERVATION



transportrn.ca



418-724-5155

Nouveau : une ressourcerie dans notre MRC !

La Friperie de l'Est a obtenu 125 000\$ sur cinq ans du conseil des maires de la MRC Rimouski-Neigette pour développer une ressourcerie et ainsi limiter le gaspillage. Il est donc maintenant possible de faire don de meubles, d'électroménagers et d'appareils électroniques au tout nouveau centre de tri, situé dans l'ancien entrepôt de L'Ensemblier. Un service de cueillette à domicile est même proposé gratuitement aux donateurs. Pour les acheteurs, un service de livraison, payant cette fois, est aussi disponible. Il est à noter que le centre de tri récupère aussi les Serpuariens, ces appareils électroniques qui ne fonctionnent plus, mais dont les pièces sont revalorisées par ARPE-Québec.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h ; le samedi et le dimanche de 8h à 17h.



Calendrier des activités

8 juin, 11h-14h : Activité de financement au profit de la cour d'école

8 juin, 9h-11h30 : Les ateliers de cuisine au Pavillon des loisirs

8 juin, 13h : Corvée de nettoyage des plages du Parc national du Bic

22 juin, 9h30 : Samedi conte et brico à la Biblio

23 juin : Fête de la Saint-Jean au Pavillon des loisirs

25 juin : Ouverture du camp de jour

2 juillet : Début de l'initiation au soccer

4 juillet : Début de l'initiation au baseball

19 au 21 juillet : Congrès des Alcooliques anonymes au Cégep de Rimouski

27 juillet, 9h30 : Samedi conte et brico à la Biblio

3 au 11 août : Concerts aux îles du Bic

24 août, 9h30 : Samedi conte et brico à la biblio

14 septembre, 9h : Les ateliers de cuisine au Pavillon des loisirs

17 septembre : Début des cours de bridge

MUNICIPALITÉ

DE ST-FABIEN

20-A, 7^e Avenue

Saint-Fabien GoL 2Z0

418 869-2950

www.saint-fabien.ca

Maire : mairie@saintfabien.net

Direction : direction@saintfabien.net

Infos générales : marthe.theberge@saintfabien.net

Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca

Communication : communication@saintfabien.net

Loisirs : 418 869-3170 - loisirss@cgocable.ca

Biblio : 418 869-2602 - biblio.fabien@crsbp.net

Images : freepik

